

COMMISSION DE CIRCONSCRIPTION SUR LES PARCOURS SCOLAIRES

Fiche repères



Dans un souci d'harmonisation, les repères ci-dessous peuvent constituer des repères dans l'étude des dossiers de demande de maintien.

<p>Documents à joindre obligatoirement dans le dossier de demande de maintien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de maintien ou de saut de classe. - Les livrets LSU de l'année en cours, - Les comptes rendus d'équipe éducative le cas échéant, - Un bilan des prises en charge RASED, le cas échéant, - Les PPRE, - Les résultats aux évaluations nationales pour les CP, les CE1 et les CM1. - Les travaux de l'élève <u>récents</u> et <u>datés</u> ainsi qu'une brève analyse de ces travaux par l'enseignant de l'élève concerné (éléments de contexte : étayages proposés, stratégies utilisées). Afin d'être exploitables, ces travaux doivent être des productions d'écrits, des résolutions de problèmes, des dictées, des scores de fluence, des copies de cahiers du jour ; éviter des exercices à tous.
<p>Éléments en général (se reporter à la note de service permanente)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - C'est l'accumulation des difficultés persistantes qui conduit à envisager un maintien. - Le maintien est privilégié en fin de cycle et reste une mesure exceptionnelle. - Les problématiques d'absentéisme peuvent motiver le choix d'un maintien. - Un maintien ne vient pas compenser l'absence de prises en charge extérieures ou d'aménagements quand ceux-ci s'avèrent nécessaires. - L'arrivée récente sur le territoire et la non maîtrise de la langue française ne sauraient être les critères uniques validant un maintien.
<p>Repères pour un maintien en CP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Fluence</u> : difficulté à déchiffrer des mots transparents (moto). - <u>Compréhension</u> : très limitée à l'oral et très difficile à l'écrit. - <u>Dictée</u> : difficulté à encoder des syllabes simples (CV), à écrire en cursive, à écrire des mots simples et transparents (moto, salade, domino...) - <u>Production d'écrits</u> : difficulté à segmenter une phrase en mots, à respecter l'ordre des mots dans la phrase... - <u>Construction du nombre</u> : difficulté à quantifier jusqu'à 10, à lire et écrire des nombres inférieurs à 10 dans différentes représentations (écritures chiffrées, constellations de points, de doigts...), difficulté à décomposer/recomposer, difficulté à utiliser les concepts d'unité et de dizaine.

Repères pour un maintien en CE1.	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Fluence</u> : score inférieur à 50 mots/minutes. - <u>Compréhension</u> : d'un texte simple, ne prélève que des informations explicites, a des difficultés à inférer. - <u>Dictée</u> : difficulté à encoder des syllabes simples (VC / CCV / CVC), à écrire en cursive, à encoder une phrases simple composée de mots transparents. - <u>Production d'écrits</u> : difficulté à produire un court texte de 3 phrases (encodage phonétique, segmentation des mots, structure syntaxique, cohérence). - <u>Résolution de problèmes</u> : difficulté à résoudre un problème basique du champ additif avec des nombres inférieurs à 100, difficulté à mobiliser des faits numériques (compléments à 10, doubles/moitiés...), difficulté à maîtriser la technique opératoire de l'addition (2 ou 3 termes à 1 ou 2 chiffres).
Repères pour un maintien en CE2.	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Fluence</u> : score inférieur à 70 mots/minutes. - <u>Compréhension</u> : difficulté à gérer un texte de plus de 15 à 20 lignes (fluence et compréhension), difficultés à comprendre au-delà de l'explicite et à produire des inférences. - <u>Dictée</u> : difficulté à respecter des règles d'accords simples (au sein du GN notamment), à écrire en cursive. - <u>Production d'écrits</u> : difficulté à produire un court texte cohérent (encodage phonétique, segmentation des mots, structure syntaxique, vigilance orthographique). - <u>Résolution de problèmes</u> : difficulté à résoudre un problème basique du champ additif ou multiplicatif avec des nombres inférieurs à 1000, difficulté à mobiliserdes faits numériques (compléments à 100, tables d'addition, tables de multiplication x2, x3, x4, x5, x10), difficulté à maîtriser la technique opératoire de l'addition ou de la soustraction.
Repères pour un maintien en CM1	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Fluence</u> : score inférieur à 90 mots/minutes. - <u>Compréhension</u> : difficulté à gérer un texte de plus de 20 lignes (fluence et compréhension), difficultés à comprendre au-delà de l'explicite et à produire des inférences. - <u>Dictée</u> : difficulté à respecter des règles d'accords simples (au sein du GN ouS/V), à orthographier correctement des mots courants irréguliers, à écrire en cursive. - <u>Production d'écrits</u> : difficulté à produire un texte cohérent de 10 à 15 lignes (encodage phonétique, segmentation des mots, structure syntaxique, vigilance orthographique). - <u>Résolution de problèmes</u> : difficulté à résoudre un problème à 2 étapes du champ additif et/ou multiplicatif avec des nombres inférieurs à 10 000, difficultéà mobiliser des faits numériques (tables d'addition et de multiplication), difficulté à maîtriser la technique opératoire de l'addition, de la soustraction ou de la multiplication (par un nombre à 1 ou 2 chiffres).

Repères pour un maintien en CM2	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Fluence</u> : score inférieur à 110 mots/minutes - <u>Compréhension</u> : difficulté à gérer un texte de plus de 30 lignes (fluence et compréhension), difficultés à comprendre au-delà de l'explicite et à produire des inférences. - <u>Dictée</u> : difficulté à respecter des règles d'accords simples (au sein du GN ou S/V), à orthographier correctement des mots courants irréguliers, à écrire en cursive. - <u>Production d'écrits</u> : difficulté à produire un texte cohérent de 10 à 15 lignes (encodage phonétique, segmentation des mots, structure syntaxique, vigilance orthographique). - <u>Résolution de problèmes</u> : difficulté à résoudre un problème à 2 étapes du champ additif et/ou multiplicatif avec des nombres entiers ou décimaux ou des fractions, difficulté à mobiliser des faits numériques (tables d'addition et de multiplication), difficulté à maîtriser les quatre techniques opératoires.
---------------------------------	---

Pour un saut de classe.

La décision de passage anticipé, qu'elle soit proposée par l'école ou étudiée à la demande de la famille, ne peut être prise à la légère et repose sur une analyse approfondie de la situation de l'enfant : c'est l'équipe pédagogique de cycle qui est fondée à conduire cette étude.

Il est inenvisageable qu'une telle décision mette en effet, au final, l'enfant dans une situation difficile voire d'échec dans sa nouvelle classe. Il y a donc lieu de mettre en place une procédure qui permette de se prémunir, autant que possible, contre un éventuel échec de passage anticipé.

Un passage anticipé ne saurait être une « solution de confort » pour l'une ou l'autre des parties. Il est susceptible de concerner prioritairement des élèves qui manifesteraient une souffrance face à des tâches trop « faciles ».

Passage anticipé (modalités réglementaires)	Aménagements autres (modalités d'accompagnement)
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la famille • Avis de la Psychologue Education Nationale • Modalités du passage anticipé • Rédaction de la notification de décision • Transmission à l'IEN pour avis dans le cadre de la commission de parcours scolaires de la circonscription ou hors cette commission si la proposition n'est pas sollicitée à ce moment-là. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la famille • Avis de la Psychologue Éducation Nationale • Modalités d'accompagnement et de prise en charge des spécificités de l'enfant (décloisonnement, aides méthodologiques, rédaction d'un PPRE, ...) • Réévaluation régulière de la situation